



---

## COMPTE-RENDU

### CONSEIL D'ADMINISTRATION – CDOS DU LOT

*Jeudi 3 février 2022 à 18h30*

*Organisé en visio-conférence*

---

**Présents** : BESOMBES Roland, BEX-GRAMOND Marielle, CHAUBET Didier, DELPEYROUX Pierre, DESPEYROUX Lan, INESTA Jean-Michel, LAJOINIE Francis, MERCIER Emilie, MOULES Marcel, PELAPRAT Pierre, VERMANDE Claudine, VEYSSEYRE Lionel

**Excusés** : BEAUFUME Guy, CAZES-BOUCHET Odile, CHAPPAT Huguette, DENIS Vincent, LAGARDE Jean-Marc, MOUILLAUD Thierry, RUIZ Laura



#### **I. MOT D'ACCUEIL DU PRESIDENT**

Pierre DELPEYROUX remercie l'ensemble des personnes présentes pour leur participation à ce Conseil d'Administration (CA).

Ce Conseil d'Administration devait se dérouler en présentiel à Labastide-Murat mais en raison d'un certain nombre de personnes absentes et du contexte sanitaire, la réunion se déroule finalement en visio-conférence.

Pierre présente l'ordre du jour de cette réunion.

## **II. NOMINATION D'UN NOUVEAU VICE-PRESIDENT SUR LA COMMISSION « Sport-Santé & Bien-Être »**

Suite à la démission de Valérie CHEVALIER-JOLY au poste de Vice-Présidente de la Commission « Sport-Santé & Bien-Être », chaque membre du Conseil d'Administration avait été questionné lors de la dernière réunion afin de connaître leur volonté de se positionner ou non sur cette fonction. Huguette CHAPPAT (représentante du Comité Départemental de Basket du Lot et membre élu du Conseil d'Administration du CDOS du Lot) présente son intérêt pour cette fonction mais se questionne sur l'implication et la disponibilité exigée par cette mission.

Lors d'une précédente entrevue, Emilie MERCIER a rassuré Huguette sur les exigences de cette fonction. Les différents Vice-Président(e)s sont largement soutenus par les autres élus. Dans le cadre de la commission « Sport-Santé & Bien-être », Jean-Michel INESTA est très impliqué et se mobilise très régulièrement sur les divers déplacements et rencontres en lien avec les actions de cette commission.

Conformément aux statuts du CDOS du Lot, le Conseil d'Administration peut valider la nomination d'un élu en cas de démission d'un autre élu. La décision sera malgré tout validée en Assemblée Générale le 3 mars 2022.

Aucun membre élu présent ne s'oppose à la nomination de Huguette CHAPPAT pour le poste de Vice-Présidente de la commission « Sport-Santé & Bien-Être », afin de remplacer Valérie CHEVALIER-JOLY.

## **III. PREPARATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2022 DU CDOS DU LOT PREVUE LE JEUDI 3 MARS 2022**

Pour rappel, l'Assemblée Générale du CDOS du Lot se déroulera le jeudi 3 mars 2022 à Labastide-Murat. Un buffet froid sera proposé à la fin de cette réunion.

Didier CHAUBET (Trésorier Général du CDOS du Lot) présente les différents comptes aux membres présents :

### Concernant l'exercice 2021:

- Environ 1 250 opérations comptables (contre près de 800 sur l'exercice précédent). Cette augmentation du nombre d'opérations s'explique en partie par l'arrivée du Pass' Sport et l'obligation pour le CDOS du Lot de réaliser les remboursements auprès des clubs mais également par le démarrage des remboursements liés au dispositif d'Aide à la Pratique Sportive (contrairement à l'année passée où les remboursements avaient été en partie effectués sur l'exercice suivant). Ces opérations correspondent à un flux d'environ 550 000€.
- Le résultat brut pour l'exercice 2021 est de 74 000€
- 250 000€ de subventions ont été perçus par le CDOS du Lot. Didier attire l'attention des membres présents sur le montant des subventions relevant de subventions publiques. En effet, selon la loi, une association doit faire appel à un commissaire aux comptes dès lors que l'association reçoit au moins 153 000€ de subventions publiques sur un exercice comptable. Cette hausse s'explique notamment par les subventions perçues au titre des remboursements Pass' Sport par la DRAJES (Délégation Régionale

Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et au Sport). Didier mentionne que l'arrivée du Pass'Sport et le transit de cette subvention peut entraîner des frais pour le CDOS du Lot si celui-ci doit faire appel à un commissaire aux comptes.

#### Projection du Journal comptable :

- Pour rappel, le CDOS du Lot possède plusieurs comptes bancaires. Ils sont détenus à la banque du Crédit Agricole et de la Banque Populaire.
- Didier explique que des charges ont été constatées d'avance. C'est le cas des opérations liées aux remboursements des coupons d'Aide à la Pratique Sportive.

#### Présentation du Compte de Résultats :

- En ce qui concerne les comptes « *services extérieurs* » et « *autres services extérieurs* » : nous observons des charges similaires à l'exercice précédent.
- Concernant les charges de personnel : lors des années précédentes, la subvention de 12 000€ accordée par l'ANS (Agence Nationale du Sport) au titre du financement de l'emploi d'agent de développement du CDOS du Lot était réaffectée dans les comptes du CDOS du Lot en tant que produit (subvention réaffectée dans les comptes du CDOS mais perçue par l'employeur ProSport Lot). Elle n'a pas été affectée dans les comptes sur cet exercice car cette demande doit être renouvelée cette année (demande réalisée tous les 4 ans). Mais cette non affectation de cette subvention de 12 000€ n'impacte peu les comptes projetés.
- Jean-Michel INESTA questionne Didier sur les opérations comptables liées à la gestion de la Maison Sport-Santé. Selon lui, les frais inhérents à la gestion de cette structure doivent être isolés afin d'évaluer le plus justement son coût.
- Didier CHAUBET rappelle que le détail des coûts liés aux différentes actions pourront être renseignés par Emilie.
- Le CDOS du Lot présente un excédent de près de 74 000 €. Didier interpelle les élus en leur précisant que des difficultés pourraient être rencontrées par le CDOS lors des demandes de subvention si l'excédent est trop important. Pierre DELPEYROUX rebondit sur ce propos en rappelant que la crise sanitaire a entraîné un retard ou une annulation de certaines dépenses notamment en raison de l'arrêt de certaines activités et annulation d'événements. Chaque dépense non réalisée pourra être justifiée auprès des financeurs. Jean-Michel rappelle par exemple que l'action « sport-santé » portée en partenariat avec l'hôpital de Figeac devait démarrer en 2020 mais en raison du contexte sanitaire, elle a démarré le 18 janvier 2022. La subvention avait été perçue en 2020.

Plusieurs solutions comptables sont envisagées afin de réduire comptablement le montant de cet excédent :

-Basculer certaines charges constatées d'avance sur l'exercice 2021. Didier demande aux référents des différentes commissions de lui transmettre certains frais qui seront effectués en 2022 au titre d'actions envisagées en 2021 (notamment les charges supérieures à 1 000€, par exemple la commande de textile qui sera réalisée dans le cadre de la Semaine Olympique et Paralympique 2022). C'est également la possibilité offerte par les remboursements liés au dispositif d'Aide à la Pratique Sportive qui n'ont pas encore tous été effectués. Jean-Michel INESTA rappelle que des frais seront engagés par la gestion de la Maison Sport-Santé.

-Affectation du résultat au report à nouveau de l'exercice 2022

-Distribution d'une prime au personnel. L'ensemble des membres présents valide cette démarche. Le montant sera à définir entre les membres du Bureau Exécutif.

Lan DESPEYROUX (Présidente du Comité Départemental de Tir à l'Arc) rappelle que le club de tir à l'arc de Gramat accueille en 2022 le championnat de France de tir à l'arc. Elle questionne les membres présents sur la potentielle participation financière ou matérielle que pourrait apporter le CDOS du Lot. Jean-Michel rappelle que le CDOS n'a pas vocation à accorder des subventions contrairement aux Comités Départementaux qui redistribuent certaines subventions aux clubs. Didier CHAUBET informe les membres présents que le CDOS du Lot avait participé il y a une dizaine d'années à un championnat international de badminton en accordant une subvention. Ce versement avait été autorisé car la compétition avait été caractérisée de « multisports », notamment grâce à la participation d'élèves licenciés UNSS. Pierre DELPEYROUX informe Lan que le CDOS réfléchira à cette demande.

#### **IV. SUIVI DES PROJETS EN COURS DANS LES DIFFERENTES COMMISSIONS THEMATIQUES**

##### **Commission « Sport, Education & Citoyenneté »**

Pierre PELAPRAT, Vice-Président en charge de la commission « Sport, Education & Citoyenneté » présente les différentes actions qui ont été menées lors de la SOP (Semaine Olympique et Paralympique) qui s'est déroulée du lundi 24 janvier au vendredi 28 janvier 2022.

- Les banderoles :

Les 34 collèges et lycées du Département du Lot ont reçu une banderole prônant les valeurs de l'olympisme. Celles-ci ont été distribuées par Lionel VEYSSEYRE en amont de cette semaine à chaque établissement. Elles ont été affichées par chaque établissement au début de cette SOP. Lionel souligne la satisfaction des établissements lors de la réception de cette banderole.

- Organisation d'un défi vidéo :

Le CDOS du Lot en partenariat avec l'UNSS 46 ont proposé un défi vidéo au mois d'octobre auprès des élèves des collèges et lycées du Département. Les élèves, par groupe de 3 ou 4 devaient réaliser un support vidéo prônant les valeurs de l'olympisme. 4 établissements scolaires ont participé à ce concours. Parmi eux, 10 équipes engagées soit 34 élèves. Chaque participant recevra un t-shirt et les vainqueurs de la catégorie collège et lycée recevront un sweat. Les vidéos gagnantes seront transmises aux membres du CA par Emilie et diffusées lors de l'AG du 3 mars 2022.

Il sera également proposé aux élus du CDOS du Lot de commander un pull ou un t-shirt créés spécialement pour cette occasion.

- Journée Olympique et Paralympique du mercredi 26 janvier 2022 :

Pour rappel, il avait été proposé lors de cette journée aux clubs et comités volontaires de faire découvrir leur activité aux élèves licenciés UNSS du Département.

Lors de cette journée :

- 7 disciplines sportives représentées
- 8 établissements scolaires engagés
- Environ 150 jeunes qui ont pratiqué et découvert une de ces activités (en raison du contexte sanitaire et de la contamination de certains élèves à la Covid19, certains d'entre eux n'ont pas pu participer à ces animations)

Pierre tient à remercier Lionel et Emilie pour leur investissement mais également l'ensemble des clubs qui ont participé à cette journée et les établissements scolaires mobilisés. Un courrier de remerciements a été envoyé par le CDOS du Lot aux différents acteurs ayant participé à ces manifestations.

Les différentes actions portées dans le cadre de cette SOP se sont avérées positives pour l'ensemble des publics acteurs et cibles notamment compte tenu du contexte sanitaire et des incertitudes qui lui sont liées. Ces interventions ont été relayées dans la presse locale mais les élus présents soulignent encore une fois le manque d'identification du CDOS du Lot dans ces actions. Marielle BEX-GRAMOND précise que certains correspondants de La Dépêche du Lot manquent de précisions lorsqu'ils se rendent sur certaines manifestations.

Lionel VEYSSEYRE renouvelle ses remerciements auprès de tous les acteurs mobilisés sur ces actions et rajoute que la JOP (Journée Olympique et Paralympique) a permis aux élèves licenciés UNSS de découvrir des activités sportives non proposées dans le programme UNSS. Les élèves ont été très satisfaits de ces initiations. Lors de l'édition 2021, des animations avaient été seulement proposées aux établissements labellisés « *Génération 2024* »

Il rappelle qu'une autre animation avait été proposée aux jeunes du département lors de cette journée : un défi laser run qui a réuni près de 250 élèves. La Newsletter diffusée en janvier 2022 par l'UNSS 46 relate les différentes actions menées dans le cadre de la SOP 2022. Elle sera transmise à l'ensemble des membres élus du CDOS du Lot.

Concernant les couts liés à ces actions, ils sont évalués à 3 700€ dispersés entre les couts de transports, de restauration et d'autres prestations annexes.

Pierre DELPEYROUX remercie une nouvelle fois les différents membres qui se sont impliqués sur ces actions. Il demande à ce que ces actions soient mises en avant lors de l'Assemblée Générale du 3 mars afin de mobiliser d'avantage de clubs et comités départementaux lors des prochaines éditions. Il précise également que ces initiatives vont être davantage mises en lumière avec l'arrivée des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris en 2024.

### **Commission « Sport-Santé & Bien-Être »**

Jean-Michel INESTA annonce aux membres présents que le CDOS du Lot en partenariat avec le Comité Départemental UFOLEP 46 vient d'être labellisé « *Maison Sport-Santé* ». C'est la première Maison Sport-Santé associative du Lot. Elle intervient en complémentarité des deux autres structures hospitalières (Hôpital de Figeac et l'Hôpital de Cahors) labellisées également « *Maison Sport-Santé* » (structures qui s'investissent d'avantage dans la prévention secondaire et tertiaire). Jean-Michel s'étonne que la communication autour de ces labellisations n'est pas été plus importante. Un plan de communication doit être établi ainsi que la création d'une page Facebook indépendante afin d'éviter les confusions entre cette Maison Sport-Santé et les actions respectives du CDOS et de l'UFOLEP. Un jour d'inauguration devra être programmé en présence d'acteurs clés et de la presse. Phillipe ROZIERES (Président du Comité Départemental UFOLEP du Lot) espère accueillir le Président National de l'UFOLEP. Pierre DELPEYROUX propose de convier le Président du CROS Occitanie (Comité Régional Olympique et Sportif) Richard MAILHE. Une conférence de presse sera également organisée, un dossier de presse devra être produit pour cette occasion. Jean-Michel pense que la période mai-juin pourrait être une période pertinente pour organiser cet évènement. De plus, l'offre proposée par cette structure doit être davantage construite et structurée avant d'être communiquée. Il rappelle également que dans un premier temps, les bilans physiques et motivationnels doivent être proposés à titre gratuit afin d'attirer le plus grand nombre de personnes et assurer le

lancement du dispositif. Il précise également qu'il est élu au sein du CDCA (Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie), les différentes commissions présentes au sein de ce Conseil et les membres qui y sont élus représentent de véritables relais auprès du public et des institutionnels de ce projet Maison Sport-Santé et des offres proposées.

Jean-Michel, Emilie et Laura RUIZ (coordinatrice de la Maison Sport-Santé), ont rencontré Gérard MAZET, Président de l'OSGC (Office des Sports du Grand Cahors) afin d'échanger autour de ce projet sport-santé et de réfléchir sur le rôle que l'OSGC pourrait engager sur cette action. L'OSGC représente environ 100 associations sur le territoire du Grand Cahors. Son Président propose aux représentants de la Maison Sport-Santé de relayer certaines informations, d'inciter les associations sportives adhérentes à répondre aux différentes démarches et s'investir sur ce sujet notamment afin de renforcer la création d'un réseau sport-santé sur le Département. Un stand pourra également être proposé à la Maison Sport-Santé lors de la Fête des Sports organisée en septembre ainsi qu'une intervention lors de leur Assemblée Générale.

Jean-Michel profite également de cette réunion pour remercier Marielle BEX-GRAMOND pour son travail de relecture de la convention de partenariat entre le CDOS et l'UFOLEP.

Emilie MERCIER rappelle que les séances protocolaires en partenariat avec le service de médecine du sport de l'Hôpital de Figeac ont démarré le mardi 18 février 2022. Un groupe d'une dizaine de patients réaliseront 80 séances d'activité physique et sportive adaptée sur une période de 40 semaines. Les séances se déroulent dans la salle de musculation « La Salle »

### **Commission « Politiques Publiques et Haut-niveau »**

- Avancement du dispositif Pass' Sport :

Didier CHAUBET présente les chiffres relatifs aux remboursements liés au dispositif Pass' Sport auprès des associations :

#### **VAGUE 1**

-73 associations bénéficiaires

-934 bénéficiaires

-46 700 € de remboursés

#### **VAGUE 2**

-121 associations bénéficiaires

-1 366 bénéficiaires

-68 300 € de remboursés

Concernant le détail des remboursements, Didier constate que les clubs proposant des sports de combat ont accueilli un nombre important de jeunes bénéficiaires du Pass'Sport. Il informe également les membres présents que la DRAJES réalisera des contrôles auprès de certaines associations sportives ayant bénéficié d'un remboursement Pass'Sport.

Pour rappel, le dispositif a été prolongé jusqu'au 28 février 2022.

- Suivi du dispositif d'Aide à la Pratique Sportive 2021-2022

Emilie MERCIER projette les données intermédiaires concernant l'édition 2021-2022 du dispositif d'Aide à la Pratique Sportive :

- 123 associations bénéficiaires
- Environ 300 associations sportives inscrites au dispositif
- 1 304 coupons distribués par les centres distributeurs mais 840 renvoyés à ce jour par les clubs
- 77 574 € de coupons distribués mais 49 613€ de coupons retournés par les clubs au CDOS du Lot à ce jour

Pour rappel, la date de fin de distribution est prévue le 15 février 2022.

Le dispositif présente un succès moindre par rapport aux années précédentes. Cela s'explique notamment par l'arrivée du Pass' Sport, réduisant la diffusion des coupons d'Aide à la Pratique Sportive. Les bénéficiaires du Pass' Sport ont reçu directement par voie postale un document à présenter au club afin de bénéficier de cette aide. L'octroi de coupons du dispositif d'Aide à la Pratique Sportive implique de se déplacer auprès d'un centre distributeur et de présenter un justificatif de quotient familial. Pierre DELPEYROUX affirme que le Pass' Sport a largement incité à la pratique sportive des jeunes. Il constate dans l'effectif des clubs adhérents au Comité Départemental de Karaté du Lot que le nombre de jeunes pratiquants âgés de moins de 12 ans a augmenté contrairement au nombre de jeunes âgés de 12 à 16 ans qui a diminué.

Marielle BEX-GRAMOND précise que les clubs rattachés au Comité Départemental de Pétanque et Jeu Provençal ont rencontré une baisse de près de 50% du nombre de jeunes pratiquants par rapport aux années précédentes.

Didier précise que la baisse du nombre de personnes ayant bénéficié des coupons d'Aide à la Pratique Sportive s'explique également par un manque d'informations des pratiquants et centres distributeurs sur la possibilité de pouvoir cumuler les deux aides (Pass' Sport + coupons d'Aide à la Pratique Sportive)

## V. QUESTIONS DIVERSES

Pierre DELPEYROUX informe les membres présents que le CDOS du Lot a été labellisé « Terre de Jeux 2024 ».

Lionel VEYSSEYRE précise que les autres structures labellisées « Terre de Jeux 2024 » sont des collectivités territoriales. On retrouve la Communauté d'Agglomération du Grand Cahors, la Communauté de Communes de la Vallée du Lot et du Vignoble et la commune de Montcuq en Quercy Blanc.

Lionel informe les membres présents de la manifestation prévue le 22 juin 2022 pour la venue du Tour de France. Dans le cadre des activités de l'UNSS, les pratiquants licenciés réaliseront un « Contre la Montre » sur l'étape reliant Lacapelle Marivale à Gramat. Il invite le CDOS à participer à cette action.

Pierre rebondit sur cette information en soulignant le travail réalisé par les collectivités territoriales afin d'accueillir cette étape du Tour de France. Cette manifestation représente un énorme tremplin pour le territoire.

Emilie MERCIER tient à relayer l'agressivité de certains représentants d'associations, notamment en ce qui concerne les délais des différents remboursements liés au Pass'Sport et au dispositif d'Aide à la Pratique Sportive. Les élus présents précisent qu'Emilie peut orienter ces personnes vers les représentants du CDOS du Lot si besoin.

Le Conseil d'Administration s'est terminé à 21h00.

Le Président Pierre DELPEYROUX a adressé tous ses remerciements à l'ensemble des personnes présentes.

DELPEYROUX Pierre  
Président du CDOS du Lot

A blue ink signature of Pierre DELPEYROUX, written over a small rectangular stamp. The stamp contains the text 'CDOS' at the top, 'FRANCE' in the middle, and the Olympic rings logo at the bottom.

INESTA Jean-Michel  
Secrétaire du CDOS du Lot

A blue ink signature of Jean-Michel INESTA, written over a small rectangular stamp. The stamp contains the text 'CDOS' at the top, 'FRANCE' in the middle, and the Olympic rings logo at the bottom.